



## **Conditions Générales de Vente Goufy Surf School & Wood'n Sea Surf Lodge**

### **I – OBJET DES PRESENTES CGV et CPV :**

Les présentes Conditions Générales et Particulières de Vente visent à définir les relations contractuelles entre la Goufy Surf School ou le Wood'n Sea Surf Lodge (Ci-dessous dénommés le prestataire) et tout acheteur (Ci-dessous dénommés clients ou stagiaires) de cours de surf ou de la formule « hébergement + cours de surf » à la Goufy Surf School et au Wood'n sea Surf lodge.

Toute réservation à la Goufy Surf School et/ou au Wood'n Sea Surf Lodge implique la connaissance et l'acceptation des Conditions Générales et Particulières de Vente ci-dessous.

### **II – CONDITIONS GENERALES DE VENTE COMMUNES A L'ECOLE DE SURF ET A L'HEBERGEMENT :**

#### **1/ Conditions de Réservation**

La réservation se fait via la plateforme de réservation en ligne, au téléphone ou par e-mail.

Un acompte de 25% doit être versé à la réservation, le solde à l'arrivée.

Si la réservation se fait par mail ou au téléphone, afin de valider la réservation, l'acompte doit être envoyé :

- Dans les 5 jours qui suivent l'inscription lorsque celle-ci intervient plus d'un mois avant la date de réservation.
- Immédiatement, via un lien e-mail que nous envoyons lorsque l'inscription intervient moins d'un mois avant la date de réservation.

Après réception de l'acompte, un e-mail est envoyé au client afin de confirmer officiellement la réservation. Sans cet e-mail, la réservation ne peut être considérée comme confirmée.

En cas de rejet de paiement, le client supportera les frais bancaires liés à ce rejet.

## **2/ Conditions d'annulation ou de modification du fait du client**

Toute annulation doit intervenir :

- 30 jours avant la date d'arrivée pour les périodes de Juillet-Août
- 15 jours avant pour les périodes de Avril-Mai -Juin et de Septembre-Octobre (Sauf pour les groupes de plus de 6 personnes ou en cas de privatisation du Lodge : l'annulation doit avoir lieu plus de 30 jours avant la date d'arrivée).

En cas d'annulation au-delà de ces périodes, l'acompte ne sera pas remboursé. En cas de séjour écourté, l'intégralité du séjour sera due (Hors cas de force majeure).

### **Procédure exceptionnelle dans les cas d'annulation dans le cadre de restrictions gouvernementales dues au Coronavirus :**

- En cas de séjours court (De 1 à 3 nuits) : l'acompte est remboursé
- En cas de moyen à long séjour (4 nuits et plus) : Il est proposé au Client de transformer l'acompte en Avoir afin de décaler le séjour à une date ultérieure, dans le cadre de l'ordonnance législative n°2020-315 du 25 Mars 2020 relative aux acomptes des séjours annulés à cause du coronavirus.  
L'Avoir est valable 18 mois à compter de son émission. Si le séjour n'a pu être effectué à l'issue des 18 mois, l'Avoir est alors remboursé.

## **3/ Modes de Paiement :**

### **- Acompte :**

o Chèque (\*) :

Envoyer votre règlement à l'adresse suivante : Wood'n Sea Surf Lodge, 6 rue de Baye, 40130 CAPBRETON, à l'ordre de **Wood'n Sea Lodge**.

o Virement bancaire pour les Clients de la zone SEPA (Single Euro Payment Area)

o Carte bancaire : carte bleue, visa, ou mastercard (Les cartes American Express ne sont pas acceptées).

### **- Solde :**

o Chèque (\*)

o Espèces

o Carte bancaire : carte bleue, Visa, MasterCard

o Virement bancaire pour les Clients de la zone SEPA (Single Euro Payment Area)

(\*) : Uniquement pour les clients français ou possédant un compte-chèques bancaire en

France

#### **6/ Responsabilité :**

Le prestataire décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage des effets personnels des clients. Des casiers avec cadenas sont mis à disposition des clients dans chaque chambre afin de pouvoir mettre en sécurité les effets de valeur.

D'autre part, les clients doivent être couverts par une assurance de responsabilité civile.

#### **7/ Propriété intellectuelle :**

Tous les éléments du site internet sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du prestataire.

Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès du prestataire.

#### **8/ Force Majeure :**

Le prestataire ne pourra être tenu responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations pour événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français.

#### **9/ Données informatiques :**

En application de l'article 27 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, en nous envoyant un courrier ou un e-mail. D'autre part, prestataire s'engage à ne communiquer à aucun tiers les informations que les clients leur confient.

#### **10/ Litige :**

En cas de litige, seul le Tribunal d'Instance de Bayonne sera compétent.

### **III – CONDITIONS PARTICULIERES A L'ECOLE DE SURF**

#### **1/ Prérequis des stagiaires**

Les stagiaires doivent déclarer sur l'honneur savoir nager 15 mètres, ne pas avoir de contre-indications médicales à la pratique du surf et avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et Particulières de Vente.

#### **2/ Encadrement d'un cours**

Un cours dure 1h30 majoritairement dans l'eau, avec une partie pédagogique sur la plage. Le nombre de stagiaires est de 8 maximum par cours. Les stagiaires doivent porter le chasuble de l'école de surf pendant toute la durée du cours afin d'être rapidement identifiables dans l'eau par le moniteur.

Le matériel nécessaire (combinaisons, planches...) est fourni aux stagiaires pendant les heures de Cours.

Le stagiaire est responsable du matériel de l'école pendant la durée des cours. En cas de détérioration, le matériel sera, selon le cas, réparé à la charge du stagiaire ou remboursé sur la valeur de revente à la date de détérioration.

Les stagiaires seront pris en charge par le prestataire et sous la responsabilité des moniteurs à partir de l'accueil au point de rendez-vous jusqu'au retour à l'endroit initial du rendez-vous

Le prestataire se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes de Sécurité des Moniteurs..

#### **3/ Assurance**

Le prestataire a souscrit un contrat d'Assurance auprès de PACIFICA, garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle et répondant aux obligations d'Assurance prévues par la loi n° 84-610 du 16/07/1984 modifiée et le décret n°93392 du 18/03/1993 modifié, en cas de dommage sur un stagiaire pendant le cours.

Les stagiaires sont néanmoins invités à disposer d'une assurance individuelle en responsabilité civile en cas de dommage de leur fait sur un tiers.

## **IV – CONDITIONS PARTICULIERES A L'HEBERGEMENT**

### **1/ Séjour au Lodge :**

#### **- Arrivée :**

L'arrivée peut se faire à partir de 15h jusqu'à 19h le jour où commence la réservation. Le prestataire peut exceptionnellement accueillir sur demande jusqu'à 22h.

**IMPORTANT** : Les check-ins ne sont plus assurés après 22h. Si l'avion/train du client ne permet pas une arrivée au Lodge avant 22h, nous vous remercions d'organiser votre voyage pour une arrivée au Lodge à J+1. En effet, une première nuit non effectuée pour arrivée tardive ne pourra être remboursée.

Dans tous les cas, nous vous remercions de nous préciser votre horaire d'arrivée quelques jours avant ou dès que vous le connaissez, afin que nous puissions vous accueillir le mieux possible.

#### **- Départ :**

Le départ doit se faire avant 12h.

#### **- Accueil :**

Nous vous accueillons le jour de votre arrivée. Nous sommes ensuite à votre disposition le reste de votre séjour, de 8h00 à 19h00, pour toute question sur le fonctionnement du Lodge, mais aussi pour vous indiquer les bons plans de la région selon vos envies.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre au 06 07 72 14 78.

#### **- Parking :**

Les voitures ne peuvent pas rester stationnées dans la rue de Baye.

Lors de votre arrivée, vous pouvez vous garer momentanément en face de l'entrée du Lodge (En veillant à ne pas gêner une entrée ou sortie de véhicule), pour effectuer le check-in et déposer vos valises.

Ensuite, vous devrez aller stationner sur les places de parking officielles, situées à 50 m dans les 2 rues perpendiculaires à la rue de Baye : Avenue des Dunes et Rue des Vignerons.

#### **- Petit-Déjeuner :**

Un petit-Déjeuner sous forme de buffet self-service est mis à disposition des Clients chaque matin de 8h00 à 11h00.

#### **- Entretien :**

Le ménage des espaces communs et des chambres est fait chaque jour. Le linge de lit est changé à la fin du séjour.

Pour les séjours de plus de 7 jours, le ménage est fait et les draps changés tous les 7

jours.

#### **- Internet :**

Le Wood'n Sea Lodge met à la disposition de ses Clients une connexion internet WiFi gratuite. L'utilisateur s'interdit d'utiliser le service à des fins contraires aux réglementations en vigueur.

En particulier, il est interdit d'utiliser la connexion internet pour :

o tenter d'accéder aux autres machines raccordées sur le réseau

o faire des téléchargements illégaux et contraires aux bonnes mœurs

o consulter des vidéos en ligne (streaming) légalement ou illégalement

o faire des envois d'e-mails en masse (spamming)

o tenter d'obtenir des accès non autorisés à un ordinateur. Par l'acceptation des conditions générales de vente, le Client certifie que son ordinateur ne possède aucun virus et qu'il est protégé par un anti-virus à jour.

Le Client est responsable de son ordinateur. Le Lodge ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation.

#### **- Espaces Extérieurs :**

les Clients ont accès à tout l'espace Terrasse du Lodge. Les espaces privatifs des propriétaires ne sont pas accessibles aux Clients.

## **2/ Règlement intérieur :**

Le Lodge étant un endroit calme, le bruit y est interdit après 22h00. Les retours nocturnes doivent se faire dans le calme afin de ne pas déranger les Clients qui dorment. Par l'acceptation des conditions générales de vente, le Client s'engage à respecter le caractère paisible du Lodge et à préserver la quiétude des autres personnes résidant au Lodge.

L'entrée dans le Lodge ainsi que l'accès aux terrasses et autres prestations est uniquement réservée aux clients du Lodge.

Le Lodge se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour d'un Client dont le comportement perturberait le bon séjour des autres Clients.

Le Lodge ne peut accueillir de mineurs non accompagnés, ni d'animaux domestiques.

Il est interdit de fumer à l'intérieur du Lodge.

A l'extérieur des cendriers seront disposés dans les espaces fumeurs, merci de les utiliser.

Les clefs ou cadenas perdus seront facturés à 25 euros.

Le Wood'n Sea Surf Lodge ne peut accepter de groupes de plus de 6 personnes adultes.

Pour les groupes adultes/enfants de plus de 6 personnes, une caution de 300 € sera demandée. La dégradation volontaire du mobilier fera l'objet d'une facturation à la valeur de ré-achat.